

VILLE D'IMPHY
CONSEIL MUNICIPAL DU 06 FEVRIER 2015

COMPTE-RENDU

Parmi les sujets à l'ordre du jour, les points marquants sont détaillés ci-dessous :

1ère séance : Débat d'Orientation budgétaire

Madame le Maire présente le document d'orientation budgétaire qui donne suite à débat.

2ème séance :

AFFAIRES SCOLAIRES – SERVICE PUBLIC DE CANTINE – CONVENTION AVEC LE CONSEIL GENERAL POUR LA CONFECTION DES REPAS – CONVENTION AVEC LE CONSEIL GENERAL POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN AGENT DE RESTAURATION

Le Conseil Municipal a décidé de poursuivre ses engagements précédemment pris avec le Conseil Général de la Nièvre dans le cadre de la fourniture des repas au Collège Louis Aragon. La commune met à disposition du Conseil Général un poste à 32 h semaine pour la confection des repas.

MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DES FETES AUX PARTIS POLITIQUES PENDANT LA PERIODE DES ELECTIONS DEPARTEMENTALES

Le Conseil Municipal a décidé de mettre à disposition la petite et la grande salle des fêtes, à titre gratuit, aux partis politiques ou candidat officiellement déclaré qui en font la demande écrite, pour l'élection des conseillers départementaux. La mise à disposition serait accordée une fois par tour de scrutin, pour chaque salle, sous réserve de la disponibilité de la salle demandée.

ADMINISTRATION GENERALE – PERSONNEL – CREATION D'EMPLOI PERMANENT A TEMPS NON COMPLET

Le Conseil Municipal a décidé la création d'un emploi d'adjoint administratif 2ème classe permanent à temps non complet (17h30) afin de suppléer la personne en charge du personnel et de la comptabilité.